



# Les produits structurés en un coup d'œil

## Les produits structurés sont des instruments de placement innovants

Les produits structurés constituent un complément attrayant aux placements financiers tels que les actions, les obligations, les devises, les matières premières, etc. Ils sont une combinaison flexible d'un placement classique (par exemple une obligation ou une action) avec un produit dérivé.

## Diversité d'environ 60.000 produits dans 5 catégories principales

- Protection du capital
- Optimisation de Rendement
- Participation
- Produits d'investissement avec risque de crédit supplémentaire
- Levier

## Classes d'actifs sous-jacents communes classes de produits structurés



Actions



Intérêt

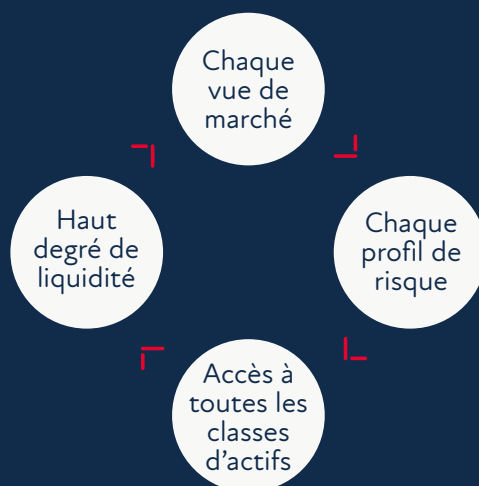


Devises



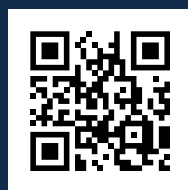
Matières premières

## 4 avantages majeurs



## Simulez votre propre produit

En quelques secondes, il est possible de créer les produits les plus courants et de les tester dans divers scénarios haussiers et baissiers.



[sspa.ch/lab](https://sspa.ch/lab)

Powered by



Data by

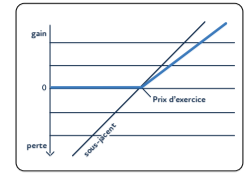


**avaloq**  
An NEC Company

### 11 Protection du capital

#### Note à capital protégé avec participation (1100)

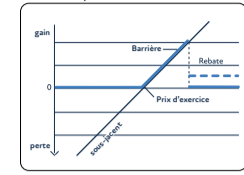
- Anticipations**
- Hausse du sous-jacent
  - Hausse de la volatilité
  - Fortes baisses du cours des sous-jacents possibles



- Caractéristiques**
- Le remboursement minimal à l'échéance correspond à la protection du capital
  - Protection du capital exprimée en pourcentage de la valeur nominale (p. ex. 100%)
  - La protection du capital se rapporte uniquement à la valeur nominale et non au prix d'achat
  - Pendant la durée de vie, la valeur du produit peut être inférieure à la protection du capital
  - Participation à la croissance du cours du sous-jacent à partir du prix d'exercice
  - Versement d'un coupon possible

#### Note à capital protégé avec barrière (1130)

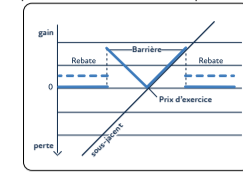
- Anticipations**
- Hausse du sous-jacent
  - Fortes baisses du cours des sous-jacents possibles
  - Le sous-jacent n'atteindra pas, ni ne dépassera la barrière pendant la durée de vie du produit



- Caractéristiques**
- Le remboursement minimal à l'échéance correspond à la protection du capital
  - Protection du capital exprimée en pourcentage de la valeur nominale (p. ex. 100%)
  - La protection du capital se rapporte uniquement à la valeur nominale et non au prix d'achat
  - Pendant la durée de vie, la valeur du produit peut être inférieure à la protection du capital
  - Participation à la hausse du prix sous-jacent au-delà du prix d'exercice
  - Remboursement à l'échéance d'un montant équivalent à la protection du capital si la barrière supérieure est atteinte
  - Possibilité de versement d'une remise en cas de franchissement de la barrière
  - Possibilité de gain limitée

#### Note à capital protégé avec Twin Win (1135)

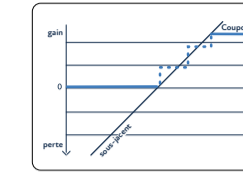
- Anticipations**
- Légère hausse ou légère baisse du sous-jacent
  - De fortes variations des cours du sous-jacent sont possibles
  - Le sous-jacent n'atteindra pas, ni ne dépassera la barrière inférieure ou supérieure pendant la durée de vie du produit



- Caractéristiques**
- Le remboursement minimal à l'échéance correspond à la protection du capital
  - Protection du capital exprimée en pourcentage de la valeur nominale (p. ex. 100%)
  - La protection du capital se rapporte uniquement à la valeur nominale et non au prix d'achat
  - Pendant la durée de vie, la valeur du produit peut être inférieure à la protection du capital
  - Participation à la hausse des prix sous-jacents au-dessus du prix d'exercice
  - Lorsque la barrière supérieure ou inférieure est atteinte, cela entraîne le remboursement à l'échéance d'un montant équivalent à la protection du capital
  - Possibilité de versement d'une remise au cas où que la barrière inférieure ou supérieure a été atteinte
  - Possibilité de gain limitée

#### Note à capital protégé avec coupon (1140)

- Anticipations**
- Hausse du sous-jacent
  - Fortes baisses du cours des sous-jacents possibles



- Caractéristiques**
- Le remboursement minimal à l'échéance correspond à la protection du capital
  - Protection du capital exprimée en pourcentage de la valeur nominale (p. ex. 100%)
  - La protection du capital se rapporte uniquement à la valeur nominale et non au prix d'achat
  - Pendant la durée de vie, la valeur du produit peut être inférieure à la protection du capital
  - Le montant du coupon dépend de l'évolution du sous-jacent
  - Versement d'un coupon périodique est prévu
  - Possibilité de gain limitée

### Caractéristiques supplémentaires

Un produit peut être attribué plus précisément à une catégorie grâce aux critères supplémentaires suivants:

**Autocallable**  
Si, le jour d'observation, le sous-jacent se situe sur ou au-dessus (bull), ou sur ou en-dessous (bear) d'un seuil prédéfini (« autocall trigger »), cela entraîne le remboursement anticipé du produit.

**Barrière européenne**  
Seul le dernier jour (cours de clôture) est pris en compte pour l'observation de la barrière

**Callable**  
L'émetteur a un droit de remboursement par anticipation, mais sans aucune obligation.

**Coupon conditionnel**  
Il existe une possibilité (un scénario) que le coupon ne soit pas versé (coupon à risque). Celui-ci ne sera versé que si une condition est remplie. À noter que, dans le cas d'un « Coupon Mémoire », il est possible de récupérer ultérieurement un coupon non versé.

**Coupon variable**  
Le montant d'un coupon peut varier selon un scénario prédéfini.

**Inversé**  
Les performances du produit sont inversement proportionnelles à celles du sous-jacent.

**Lock-In**  
Lorsque le niveau lock-in est atteint, le remboursement correspond au minimum à un montant défini au préalable, indépendamment de l'évolution du cours du sous-jacent.

**Look-back**  
La barrière et/ou le prix d'exercice sont uniquement fixés après un certain délai (phase de Look-back).

**Option asiatique**  
La valeur du sous-jacent n'est pas calculée à un seul moment mais en fonction de la moyenne de son cours à différentes dates pendant une période prédéfinie (mensuellement, trimestriellement, annuellement).

**Participation**  
Il s'agit du prix auquel un investisseur bénéficie de l'évolution du cours du sous-jacent (proportionnellement ou avec un taux de participation inférieur ou supérieur à 100%).

**Participation plafonnée**  
Le produit a un rendement maximal et un prix de rachat minimal.

**Protection partielle du capital**  
Le capital est protégé à un niveau inférieur à 100% (entre 90 % et 100 % de la valeur nominale).

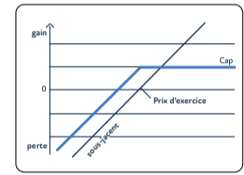
**Superperformance**  
Il s'agit du prix auquel un investissement direct aurait obtenu la même performance qu'un certificat de superperformance capé.

**TCM/COSI**  
La valeur des certificats garantis par nantissement (appelés en anglais « Collateral Secured Instruments » ou « COSI ») est garantie par un garant en faveur de la SIX Swiss Exchange. Cela signifie pour l'investisseur qu'il est protégé en cas d'insolvabilité de l'émetteur. L'offre de gestion Tri-party Collateral Management (TCM) permet de couvrir l'exposition en temps réel et de substituer les garanties.

### 12 Optimisation de Rendement

#### Certificat Discount (1200)

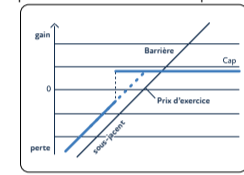
- Anticipations**
- Stagnation ou légère hausse du sous-jacent
  - Baisse de la volatilité



- Caractéristiques**
- Contient une décote par rapport à la valeur du sous-jacent
  - Possibilité de profit limitée (Cap)
  - Si le sous-jacent est supérieur au prix d'exercice à l'échéance, l'investisseur reçoit le montant maximum de remboursement (Cap)
  - Si le sous-jacent est inférieur au prix d'exercice à l'échéance : livraison du sous-jacent et/ou règlement en espèces
  - Plusieurs sous-jacents (Worst-of) permettent des conditions de produit plus attractives, mais avec un risque plus élevé

#### Certificat Discount avec barrière (1210)

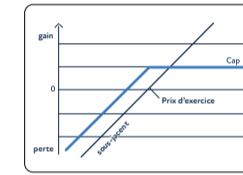
- Anticipations**
- Stagnation ou légère hausse du sous-jacent
  - Baisse de la volatilité
  - Le sous-jacent n'atteindra pas la barrière pendant la durée de vie du produit



- Caractéristiques**
- Contient une décote par rapport à la valeur du sous-jacent
  - Possibilité de profit limitée (Cap)
  - Si le sous-jacent est au-dessus du prix d'exercice à l'échéance ou si la barrière n'a pas été atteinte, l'investisseur reçoit le montant maximum de remboursement (Cap)
  - En touchant la barrière, le produit devient un Certificat Discount (1200)
  - En raison de la barrière, la probabilité d'un remboursement maximal est plus élevée, mais la remise est inférieure à celle d'un Certificat Discount (1200) avec les autres conditions de produit identiques
  - Plusieurs sous-jacents (Worst-of) permettent des conditions de produit plus attractives, mais avec un risque plus élevé

#### Reverse Convertible (1220)

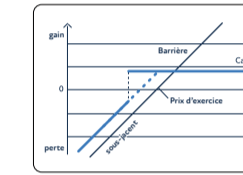
- Anticipations**
- Stagnation ou légère hausse du sous-jacent
  - Baisse de la volatilité



- Caractéristiques**
- Le coupon est payé indépendamment de la performance du sous-jacent
  - Possibilité de profit limitée (Cap)
  - Si le sous-jacent est supérieur au prix d'exercice à l'échéance, le coupon est remboursé avec la valeur nominale
  - Si le sous-jacent est inférieur au prix d'exercice à l'échéance : livraison du sous-jacent et/ou règlement en espèces plus le coupon
  - Plusieurs sous-jacents (Worst-of) permettent des conditions de produit plus attractives, mais avec un risque plus élevé

#### Barrier Reverse Convertible (1230)

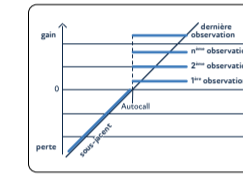
- Anticipations**
- Stagnation ou légère hausse du sous-jacent
  - Baisse de la volatilité
  - Le sous-jacent n'atteindra pas la barrière pendant la durée de vie du produit



- Caractéristiques**
- Le coupon est payé indépendamment de la performance du sous-jacent
  - Possibilité de profit limitée (Cap)
  - Si le sous-jacent est au-dessus du prix d'exercice à l'échéance ou si la barrière n'a pas été atteinte, l'investisseur reçoit le montant maximum de remboursement (Cap)
  - En touchant la barrière, le produit devient un Reverse Convertible (1220)
  - En raison de la barrière, la probabilité d'un remboursement maximum est plus élevée, mais le coupon est plus petit que pour un reverse convertible (1220) avec les autres conditions de produit identiques
  - Plusieurs sous-jacents (Worst-of) permettent des conditions de produit plus attractives, mais avec un risque plus élevé

#### Reverse Convertible avec coupon conditionnel (1255)

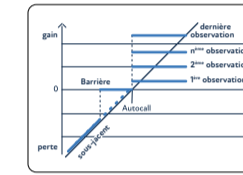
- Anticipations**
- Hausse ou légère hausse du sous-jacent
  - Baisse de la volatilité



- Caractéristiques**
- Le paiement des coupons dépend des conditions
  - Possibilité de profit limitée (Cap)
  - Habituellement avec un rappel automatique: si le sous-jacent est coté au-dessus du seuil de déclenchement de l'autocall à la date d'observation, le montant nominal est remboursé par anticipation plus le coupon correspondant
  - Plusieurs sous-jacents (Worst-of) permettent des conditions de produit plus attractives, mais avec un risque plus élevé

#### Barrier Reverse Convertible avec coupon conditionnel (1260)

- Anticipations**
- Hausse ou légère hausse du sous-jacent
  - Baisse de la volatilité
  - Le sous-jacent n'atteindra pas la barrière pendant la durée de vie du produit



- Caractéristiques**
- Le paiement des coupons dépend des conditions
  - Possibilité de profit limitée (Cap)
  - Habituellement avec un rappel automatique: si le sous-jacent est coté au-dessus de la date d'observation, le montant nominal est remboursé par anticipation plus le coupon correspondant
  - Toucher la barrière entraîne une livraison du sous-jacent et/ou un règlement en espèces
  - En raison de la barrière, la probabilité d'un remboursement maximum est plus élevée, mais le coupon conditionnel est inférieur à celui d'un Reverse Convertible avec Coupon Conditionnel sans barrière (1255) avec les autres conditions de produit identiques
  - Plusieurs sous-jacents (Worst-of) permettent des conditions de produit plus attractives, mais avec un risque plus élevé

### 14 Produits d'investissement avec risque de crédit supplémentaire

Pour les produits d'investissement avec risque de crédit supplémentaire, on utilise des obligations de tiers (obligations d'entreprises ou d'État) avec des échéances similaires. Ce risque supplémentaire permet à l'émetteur d'offrir des conditions plus favorables. En même temps, l'investisseur a ainsi la possibilité de répartir le risque de défaillance entre différents débiteurs (diversification). Par rapport aux autres catégories de produits, il est particulièrement important d'observer non seulement la performance de l'instrument sous-jacent mais aussi la solvabilité du débiteur de référence. Un investissement dans de tels produits est recommandé si une défaillance prématurée du débiteur de référence est considérée comme extrêmement improbable.

#### Credit Linked Notes (1400)

Une Credit Linked Note (CLN) appartient à la classe d'actifs des dérivés de crédit ou des produits structurés et est également définie comme une obligation synthétique d'entreprise, ce qui rend « investissable » le risque de crédit d'un débiteur sélectionné. L'investisseur agit comme un assureur pour lequel il reçoit une prime périodique (paiement de coupon). En contrepartie, l'investisseur supporte le risque d'un événement de crédit qui, s'il se produit, peut compromettre les paiements de coupon ultérieurs et le remboursement de tout ou partie du principal. La solvabilité du débiteur de référence est donc déterminante. Contrairement à un investissement en actions, le remboursement n'est pas affecté par la volatilité du marché ou l'influence des mauvaises nouvelles - tant qu'aucun événement de crédit ne se produit.

#### Certificat avec protection conditionnelle du capital et risque de crédit supplémentaire (1410)

- Hausse du sous-jacent
- Fortes baisses du cours des sous-jacents possibles
- Aucun événement de crédit sur le débiteur de référence
- La valeur du produit peut chuter sous le seuil de protection du capital au cours de sa durée de vie, notamment en raison d'une évaluation négative de la solvabilité du débiteur de référence
- La protection conditionnelle du capital se rapporte uniquement à la valeur nominale et non au prix d'achat
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent tant que le crédit du débiteur de référence n'est pas affecté
- Le produit offre des bénéfices plus importants pour des risques plus élevés

#### Certificat d'optimisation de rendement avec risque de crédit supplémentaire (1420)

- Stagnation ou légère hausse du sous-jacent
- Baisse de la volatilité
- Aucun événement de crédit sur le débiteur de référence
- La valeur du produit peut chuter au cours de sa durée de vie, notamment en raison d'une évaluation négative de la solvabilité du débiteur de référence
- Si la valeur du sous-jacent est supérieure au prix d'exercice à l'échéance, l'investisseur reçoit le sous-jacent et/ou un règlement en espèces, pour autant qu'aucun événement de crédit ne soit survenu sur le débiteur de référence
- Si la valeur du sous-jacent est supérieure au prix d'exercice à l'échéance, la valeur nominale est remboursée, pour autant qu'aucun événement de crédit ne soit survenu sur le débiteur de référence
- Selon les modalités du produit, l'émetteur peut allouer un coupon ou accorder une ristourne (Discount) sur le sous-jacent
- Un coupon est versé indépendamment de l'évolution du cours du sous-jacent, pour autant qu'aucun événement de crédit ne soit survenu sur le débiteur de référence
- Le produit peut également être assorti d'une barrière

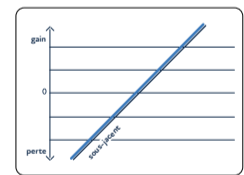
#### Certificat de participation avec risque de crédit supplémentaire (1430)

- Hausse du sous-jacent
- Aucun événement de crédit sur le débiteur de référence
- La valeur du produit peut chuter au cours de sa durée de vie, notamment en raison d'une évaluation négative de la solvabilité du débiteur de référence
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent tant que le crédit du débiteur de référence n'est pas affecté
- Le produit peut également être assorti d'une barrière
- Le produit offre des gains plus importants pour des risques plus élevés

### 13 Participation

#### Certificat Tracker (1300)

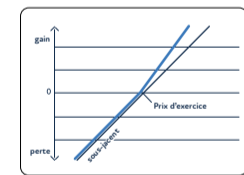
- Anticipations**
- Hausse du sous-jacent



- Caractéristiques**
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent
  - Reflète fidèlement l'évolution du sous-jacent (ajusté de la parité de conversion et des éventuelles commissions)
  - Le sous-jacent peut être géré de manière dynamique

#### Certificat Outperformance (1310)

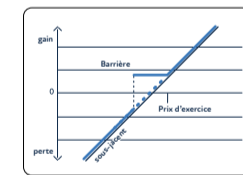
- Anticipations**
- Hausse du sous-jacent
  - Hausse de la volatilité



- Caractéristiques**
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent
  - Participation non proportionnelle (surperformance) à l'évolution positive du cours au-dessus du prix d'exercice
  - Reflète fidèlement l'évolution du sous-jacent en-dessous du prix d'exercice

#### Certificat Bonus (1320)

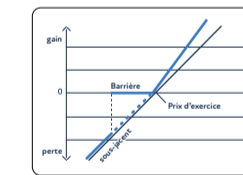
- Anticipations**
- Stagnation ou hausse du sous-jacent
  - Le sous-jacent n'atteindra pas la barrière pendant la durée de vie du produit



- Caractéristiques**
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent
  - Le remboursement minimal correspond au prix d'exercice (niveau du bonus) tant que la barrière n'est pas atteinte
  - En cas de franchissement de la barrière, le produit devient un Certificat Tracker
  - S'il y a plusieurs sous-jacents (Worst-of), il est possible d'obtenir un bonus supérieur ou une barrière inférieure, moyennant un risque plus élevé

#### Certificat Outperformance Bonus (1330)

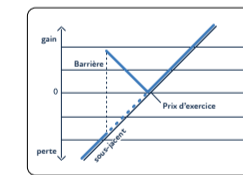
- Anticipations**
- Stagnation ou hausse du sous-jacent
  - Le sous-jacent n'atteindra pas la barrière pendant la durée de vie du produit



- Caractéristiques**
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent
  - Participation non surproportionnelle (surperformance) à l'évolution positive du cours au-dessus du prix d'exercice
  - Le remboursement minimum est identique à la valeur nominale tant que la barrière n'est pas franchie
  - En cas de franchissement de la barrière, le produit devient un Certificat Outperformance
  - S'il y a plusieurs sous-jacents (Worst-of), il est possible d'obtenir un bonus supérieur ou une barrière inférieure ou une participation au sous-jacent plus importante, moyennant un risque plus élevé

#### Certificat Twin Win (1340)

- Anticipations**
- Hausse ou légère baisse du sous-jacent
  - Le sous-jacent n'atteindra pas la barrière pendant la durée de vie du produit



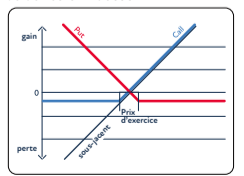
- Caractéristiques**
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent
  - Possibilité de gains à la hausse comme à la baisse du sous-jacent
  - Une baisse du cours du sous-jacent est convertie en gains jusqu'au niveau de la barrière
  - Le remboursement minimum est identique à la valeur nominale tant que la barrière n'est pas franchie
  - En cas de franchissement de la barrière, le produit devient un Certificat Tracker
  - S'il y a plusieurs sous-jacents (Worst-of), il est possible d'obtenir une barrière inférieure, moyennant un risque plus élevé

### Produits à effet de levier

#### 20 Levier

##### Warrant (2100)

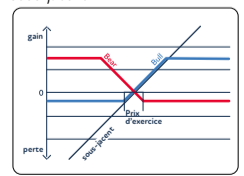
- Anticipations**
- Warrant (Call) : hausse du sous-jacent, volatilité en hausse
  - Warrant (Put) : baisse du sous-jacent, volatilité en hausse



- Caractéristiques**
- Un faible investissement initial crée un effet de levier sur la performance du sous-jacent
  - Risque accru de perte totale (limitée à l'investissement initial)
  - Adapté tant à la spéculation qu'à la couverture des risques
  - Erosion journalière de la valeur temps (plus importante à l'approche de la date d'échéance)
  - Suivi régulier nécessaire

##### Spread Warrant (2110)

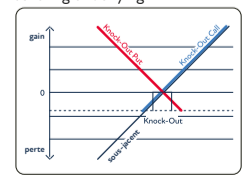
- Anticipations**
- Spread Warrant (Bull) : hausse du sous-jacent
  - Spread Warrant (Bear) : baisse du sous-jacent



- Caractéristiques**
- Un faible investissement initial crée un effet de levier sur la performance du sous-jacent
  - Risque accru de perte totale (limitée à l'investissement initial)
  - Erosion journalière de la valeur actuelle (plus importante à l'approche de la date d'échéance)
  - Suivi régulier nécessaire
  - Possibilité de gain limitée (Cap)

##### Warrant avec Knock-Out (2200)

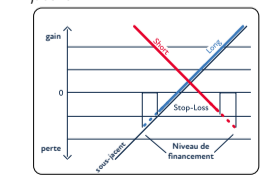
- Anticipations**
- Knock-Out (Call) : hausse du sous-jacent
  - Knock-Out (Put) : baisse du sous-jacent



- Caractéristiques**
- Un faible investissement initial crée un effet de levier sur la performance du sous-jacent
  - Risque accru de perte totale (limitée à l'investissement initial)
  - Adapté tant à la spéculation qu'à la couverture des risques
  - Expire sans valeur dès que la barrière est atteinte pendant la durée de vie du produit
  - Faible influence de la volatilité et faible perte de la valeur actuelle
  - Suivi régulier nécessaire

##### Mini-Future (2210)

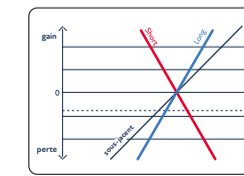
- Anticipations**
- Mini-Future (Long) : hausse du sous-jacent
  - Mini-Future (Short) : baisse du sous-jacent



- Caractéristiques**
- Un faible investissement initial crée un effet de levier sur la performance du sous-jacent
  - Risque accru de perte totale (limitée à l'investissement initial)
  - Adapté tant à la spéculation qu'à la couverture des risques
  - Lorsque le niveau Stop-Loss est atteint, l'éventuelle valeur résiduelle est remboursée
  - Aucune incidence de la volatilité
  - Suivi régulier nécessaire

##### Certificat à Levier Constant (2300)

- Anticipations**
- Long : Hausse du sous-jacent
  - Short : Baisse du sous-jacent



- Caractéristiques**
- Un faible investissement initial crée un effet de levier sur la performance du sous-jacent
  - Risque accru de perte totale (limitée à l'investissement initial)
  - Un éventuel mécanisme de Stop-Loss et/ou d'ajustement évite que la valeur du produit ne devienne négative
  - Les renversements fréquents de tendance du cours du sous-jacent ont un effet négatif sur la performance du produit
  - Un effet de levier permanent est garanti par un recadrage régulier
  - Suivi régulier nécessaire

La Swiss Derivative Map<sup>®</sup> ne sert pas de base de décision pour une décision d'investissement dans un instrument financier et ne constitue pas une recommandation pour un instrument financier. L'Association Suisse des Produits Structurés ASPs, SIX et Avaloq ne sont pas responsables des pertes ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de la Swiss Derivative Map<sup>®</sup> et des informations et déclarations qu'elle contient. L'Association Suisse des Produits Structurés ASPs, SIX et Avaloq ne garantissent pas que la Swiss Derivative Map<sup>®</sup> et les informations et déclarations qu'elle contient sont exactes, complètes ou compréhensibles. La Swiss Derivative Map<sup>®</sup> ainsi que les informations et déclarations qu'elle contient sont sujettes à modification sans préavis.

© Association Suisse des Produits Structurés SSPA, Zurich, www.sspa.ch, juin 2023 v.23/2. Cette publication a été préparée en collaboration avec SIX et Derivative Partners. Les droits de mise en page sont réservés par les parties mentionnées ci-dessus. La Swiss Derivative Map<sup>®</sup> de l'ASPS ne peut être reproduite ou distribuée sous sa forme actuelle, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite expresse de l'auteur. D'autres exemplaires de cette publication peuvent être commandés gratuitement à www.sspa.ch/produits.

## Définitions

<b>AMC</b>	Signifie Actively Managed Certificateds. Ces produits se fondent sur une stratégie dynamique et nécessitent une gestion de portefeuille active. La composition du panier de valeurs sous-jacentes peut être modifiée au cours de la durée de vie du produit en fonction des critères de gestion (discrétionnaires ou fondés sur des règles) prédéterminés.	<b>PRIP / KID</b>	Produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (« Packaged Retail and Insurance-based Investment Products », PRIIP) = règlement UE ; grâce à des documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), les investisseurs reçoivent toutes les informations nécessaires sur un produit financier pour leur permettre de prendre une décision d'investissement éclairée.
<b>Barrière</b>	La barrière correspond à un seuil du cours du sous-jacent qui, lorsqu'il est franchi, vers le haut ou vers le bas, modifie les conditions de remboursement (payoff) du produit structuré.	<b>Produit structuré</b>	Un produit financier structuré est un instrument titrisé distinct qui combine des placements financiers, comme des obligations ou des actions, et des produits dérivés (généralement des options). La valeur de remboursement d'un produit structuré dépend entre autres de l'évolution d'un ou plusieurs sous-jacents ou de l'absence d'événements de crédit chez le débiteur de référence.
<b>Bear/short</b>	Lorsque l'on fait un investissement court ou Bear, on mise sur un sous-jacent en baisse. Des certificats Trackers peuvent par exemple être qualifiés de Bear. Des Mini-Futures peuvent être qualifiés de « courts ».	<b>Protection conditionnelle du capital</b>	Le terme « protection conditionnelle du capital » signifie que la protection du capital dépend d'une certaine condition. Cette condition peut être par exemple l'absence d'événement de crédit ou le non-franchissement d'une barrière.
<b>Bull/long</b>	Lorsque l'on fait un investissement long ou Bull, on mise sur un sous-jacent en hausse. Des Certificats Trackers peuvent par exemple être qualifiés de Bull. Des Mini-Futures peuvent être qualifiés de « longs ».	<b>Règlement en espèces</b>	Si un produit structuré arrive à son échéance, il est remboursé selon le diagramme de remboursement défini dans la termsheet. L'émetteur peut réaliser le remboursement, selon la description du produit, soit par livraison physique de titres soit par règlement en espèces. En cas de règlement en espèces, l'investisseur reçoit la valeur du produit (à la date d'observation finale) en espèces à la date de remboursement.
<b>Cap</b>	Certains produits structurés sont dotés d'un cap. D'une part, le cap limite le potentiel de profit de l'investisseur, mais d'autre part, il permet des conditions plus attractives avec une tendance latérale des prix ou des prix en légère hausse.	<b>Remise</b>	Le versement d'un certain montant en cas de franchissement d'une barrière est appelé « remise ». La remise est calculée en pourcentage de la valeur nominale.
<b>Débiteur de référence</b>	Le débiteur d'un emprunt de référence.	<b>Risque d'émetteur</b>	Du point de vue juridique, les produits structurés sont des titres de créance qui sont exposés, tout comme, par exemple, les obligations ou les dépôts à terme, au risque de défaillance de l'émetteur. Tout comme avec d'autres types d'investissements, il s'agit donc de respecter le principe de diversification afin de répartir le capital investi entre différents émetteurs. Il faut également contrôler la solvabilité de l'émetteur (publiée sur le site Internet de l'ASPS, (www.sspa.ch)). Ces deux mesures permettent de garantir un niveau élevé de sécurité et de réduire le risque de contrepartie. Pour minimiser le risque d'émetteur, il est aussi possible d'acquérir des certificats de nantissement, également appelés « Collateralized Secured Instruments » (COSI).
<b>Emprunt de référence</b>	Il s'agit de l'emprunt contracté par le débiteur de référence qui génère un certificat de débiteur de référence et le risque de crédit supplémentaire du produit (voir également « Événement de crédit »).	<b>Sous-jacent</b>	Le titre sur lequel repose un produit structuré est appelé « sous-jacent » ou « underlying ». Il peut s'agir d'une action, d'un indice, d'une devise, d'une matière première, d'un taux d'intérêt, d'une obligation, etc.
<b>Évènement de crédit (Credit Event)</b>	Un événement de crédit est un événement qui empêche un débiteur d'honorer les prétentions que l'octroi du crédit procure à son créancier. Les événements suivants peuvent, seuls ou combinés, provoquer un événement de crédit: insolvabilité du débiteur de référence, non-paiement par le débiteur de référence, possibilité d'échéance anticipée d'une créance, échéance anticipée d'une créance, non-reconnaissance ou report des obligations de paiement par le débiteur de référence, restructuration de la dette.	<b>Strike (prix d'exercice)</b>	Le prix d'exercice d'une option détermine le cours auquel le sous-jacent de l'option peut être acheté (option call) ou vendu (option put). Dans le cas des produits de participation et d'optimisation de la performance, le prix d'exercice définit le cours de référence des sous-jacents sur lesquels se base le produit structuré. Le cours de référence détermine notamment les barrières, les niveaux de bonus ou encore les niveaux de cap.
<b>Diagramme de paiement</b>	Les diagrammes de paiement sont des graphiques qui montrent la structure de remboursement d'un instrument financier à l'échéance. Ceux de la Swiss Derivative Map <sup>®</sup> montrent les mécanismes de remboursement types à l'échéance des produits. Pour éviter tout doute, la liste des produits d'investissement n'inclut pas les produits indexés à la baisse (bearish).	<b>TCM/COSI</b>	L'offre de gestion Tri-party Collateral Management (TCM) permet de couvrir l'exposition en temps réel et de substituer les garanties. COSI est l'acronyme de « Collateral Secured Instruments » et désigne un segment de produits structurés réduisant le risque d'émetteur. Sur la base du prix du marché et de la valeur théorique d'un produit, des sûretés sont données en nantissement à la SIX Swiss Exchange.
<b>Lever/Effet de levier</b>	L'effet de levier est un indicateur dynamique permettant d'évaluer la capacité de levier d'options ou de warrants. Il indique le pourcentage d'augmentation du prix d'achat (de vente) lorsque le cours d'un sous-jacent augmente (diminue) d'1%.	<b>Valeur nominale</b>	La valeur nominale est la valeur faciale d'un produit structuré. Le remboursement du produit dépend de cette valeur. En général, le prix d'émission du produit correspond à la valeur nominale.
<b>Livraison physique</b>	A l'échéance, en fonction de la structure du produit, il peut y avoir livraison physique, i.e. un transfert du sous-jacent sur le compte titres de l'investisseur.	<b>Volatilité</b>	La volatilité décrit l'intensité des fluctuations de prix d'un titre. On fait la différence entre la volatilité historique et la volatilité implicite.
<b>Note avec protection du capital</b>	Une note avec protection du capital est assortie d'une protection du capital assurée par l'émetteur, c'est-à-dire que l'émetteur garantit le paiement, à l'échéance, d'un montant déterminé dont il définit la valeur à l'émission. Seuls les produits dont le capital est garanti à hauteur de 90% au minimum peuvent être qualifiés de « note avec protection du capital » ou « note à capital protégé ».	<b>Worst-of</b>	Lorsqu'un produit est soumis à un scénario « worst-of », le montant du remboursement ou de la livraison est calculé sur la base du sous-jacent affichant la pire performance/évolution à l'échéance.
<b>Option</b>	Une option donne à l'acheteur le droit (mais pas l'obligation) d'accepter une offre contractuelle dans un délai déterminé. Cette offre détermine le sous-jacent, la durée de vie du produit et le prix d'exercice. Il existe des options call et des options put. En choisissant une option call (droit d'achat), l'acquéreur mise sur une croissance du cours du sous-jacent, tandis que s'il choisit une option put (droit de vente), il table sur une chute du cours. Les options sont une composante essentielle des produits structurés.		

### Émetteurs:



### Plates-formes de Négociation:



### Émetteurs Buy-Side:



### Buy-Side:



### Courtiers/Partenaires:

